



Institut de Formation des Cadres de santé

CHU de Clermont-Ferrand



FINALITE ET OBJECTIF DE L'INSTITUT

La formation des cadres de santé a pour finalité la professionnalisation des cadres de santé et la qualité des prestations, la mobilisation optimale des ressources pour assurer la réalisation des projets et le développement continu des compétences professionnelles.

♦ Afin de favoriser le développement des compétences requises dans l'exercice des métiers des cadres de santé, la formation combine des enseignements, des travaux dirigés, des expériences en stage.

♦ **Les étudiants sont des professionnels de santé** qui font le choix de s'inscrire dans une évolution de leurs responsabilités : chaque étudiant s'est engagé, à partir d'un projet professionnel, dans un processus d'apprentissage et de réflexivité. À ce titre, il est acteur de son parcours de formation et est impliqué dans un système d'inter relations pédagogiques. Il devient partenaire des apprentissages individuels et collectifs.

♦ L'institut de formation des cadres de Santé de la région Auvergne a pour vocation d'assurer la formation pour la délivrance du Diplôme Cadre de Santé des

- | | |
|--|-----------------------------|
| ✓ Infirmiers | ✓ Diététiciens |
| ✓ Manipulateurs d'électroradiologie médicale | ✓ Ergothérapeutes |
| ✓ Techniciens en analyses biomédicales | ✓ Masseur-kinésithérapeutes |
| ✓ Préparateurs en pharmacie | |

FORMATION 2019-2020* *sous réserve de changements*

1 – DUREE DE LA FORMATION

- Dates : du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020
- Durée totale de la formation : 42 semaines
1470 heures
210 jours
- Durée de l'enseignement théorique : 26 semaines
130 jours
910 heures
- Durée des stages en entreprise : 13 semaines
65 jours
455 heures
- Durée du travail personnel prévu dans les textes : 2 semaines
10 jours
70 heures
- Congés annuels : 5 jours
- Durée d'une semaine de travail = 35 heures

II – DATES ET HEURES

- Congés annuels : 5 jours ouvrables décembre 2019 (vacances scolaires)
- Déroulement hebdomadaire : 35 heures de cours ou de stage
- Formation du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures 30

II – DATES ET LIEUX DE STAGES

Stages – 13 semaines obligatoires effectuées et organisées en cohérence avec les enseignements théoriques

- septembre 2019, 3 semaines de stage en entreprise au choix de l'étudiant
- novembre 2019 à janvier 2020, 3 semaines de stage discontinu dans un établissement hospitalier de l'agglomération clermontoise.
- février 2020, trois semaines de stage dans un IFSI du territoire français.
- Avril/mai 2020, deux semaines de stage dans un établissement sanitaire ou médico-social
- Mai/juin 2020, deux semaines de stage dans un des pays de l'espace Européen.

III – COUT DE LA FORMATION – PRIX FORMATION 2019-2020

- Inscription à la formation Cadre de santé = 243€ *
- Inscription à la formation Master II 'management stratégique » = 243€*
- Frais pédagogique = 16 000€ *
40% 2019 (4 mois), 60% 2020 (6 mois)

*Tarifs réactualisés en fonction de la parution des textes.

Frais pédagogique autofinancement (*sans prise en charge*) 14 000€

Sont à la charge des étudiants ou de leurs établissements

- Les frais de la VAP (200€)
- les frais de déplacements
- les frais d'hébergement
- les frais de repas
- les frais de documentation

N° Siret : 266 307 461 001 34

Déclaration Activité : 83 63 P00 16 63

Coordonnateur général des Instituts et des écoles de formation
CHU Clermont-Ferrand

Le Directeur


P. PERRIER-GUSTIN

Monsieur Patrice PERRIER GUSTIN

